ÉTAT CIVIL

Mariages :
Le 13 août, Laurent GENIN et Emma DOMBRE
Le 23 août, Alban GALY-DEJEAN et Caroline MOREL
Le 27 août, Edouard TERTRAIS et Clémence BRETONNIÈRE
Le 17 septembre, Franck BÉZIEL et Blandine BLIN
Le 23 septembre, Alexis ROBITAILLE et Romina VARGAS AYALA
Le 24 septembre, Pierre HUEBER et Léa REDIEN
Le 30 septembre, Thibaut CORBIN et Louise BENSOUSSAN

Décès :
Le 7 août, Marie GUICHARD veuve TRICHEREAU, 93 ans
Le 23 août, Harivelo RASAMIMANANTSOA épouse BOQUIEN, 38 ans
Le 29 août Yvette JOUAULT épouse COURNILLOUX, 83 ans
Le 18 septembre, Paulette FALGUIÈRE divorcée BISCHOFF, 79 ans
Le 24 septembre, Bernard TERTRAIS, 90 ans
Le 7 octobre, Odette GAUTIER veuve ALLAIS, 99 ans

LA VIE DES COMMERCES

Nouvelles enseignes :

Salon « Laëtitia Coiffure », Galerie Eole, la Pointe Saint-Gildas. Rendez-vous au 06.58.28.38.74.
Boucherie-charcuterie-traiteur « Chez Mary », 15 Grande Rue. Ouverte depuis le 18 octobre du mardi au samedi de 8h à 13h et de 15h30 à 19h, ainsi que le dimanche matin.

SAINTE-BARBE DES POMPIERS
Samedi 10 décembre à Préfailles

Le déroulement :
10h00 : Dépôt de gerbe au monument aux morts
11h00 : Revue de personnel au Centre d'incendie et de secours
12h00 : Discours et vin d'honneur
13h30 : Repas à la salle du Centre nautique

Calendrier des animations de novembre et décembre 2022

- **Jusqu'au 5 novembre, Exposition « Réhabilitation des fusillés pour l'exemple de 14-18 »,** salle René Deffain. Entrée libre de 10h à 12h et de 15h à 17h (ouverture seulement le matin le 5 novembre).
- **Samedi 5 novembre** à 16h, suite à l'exposition, **Projection du documentaire « Fusillés pour l'exemple »,** de Alain MOREAU et Patrick CABOUAT. Espace culturel. Entrée libre dans la limite des places disponibles.
- **Samedi 12 novembre** de 9h à 18h, **Exposition-vente « Les accros du fil »** avec l'association Vivre à Préfailles. Salle René Deffain. Entrée libre.
- **Jeudi 17 novembre** à 12h30, **Repas « Beaujolais »** avec le Club Amitié et Loisirs de Préfailles. Espace culturel. Infos et réservations au 06.24.66.93.80.
- **Samedi 19 novembre** à 14h, **Séance de Biodanza.** Salle du Centre nautique. Infos et inscriptions au 06.10.62.12.76.
- **Samedi 19 novembre** à 16h, **Concert Sainte-Cécile** avec l'école de musique ABACADA. Espace culturel. Entrée libre dans la limite des places disponibles.
- **Du 25 au 27 novembre, Stage de yoga** avec l'association Joy of living. Espace culturel. Infos et inscriptions au 06.87.89.06.40.
- **Vendredi 2 décembre** à 21h, **Spectacle du Téléthon « Quand c'est l'heure, c'est l'heure ! »** (musique, chant, théâtre) proposé par l'école artistique Scénissim'O de Pornic. Entrée « au chapeau ». Réservations au 06.99.10.57.46.
- **Samedi 3 et dimanche 4 décembre** de 10h à 17h30, **Marché de Noël** avec les Créateurs de Retz. Salle du Conseil municipal. Entrée libre.

Samedi 10 décembre au soir, **Repas de Noël** avec le Club Amitié et Loisirs de Préfailles. Espace culturel. Infos et réservations au 06.24.66.93.80.

- **Samedi 10 et dimanche 11 décembre** de 10h à 18h,, **Marché de Noël** de l'association « La Vague Eco Créative. Salle du Conseil municipal. Entrée libre.
- **Mardi 13 décembre** à 18h, **Spectacle familial de Noël** (magie et ventriloquie). Espace culturel. Entrée libre dans la limite des places disponibles. Ouverture des portes à 17h30.
- **Samedi 17 décembre** à 16h, **Concert de Noël** avec le Big Band de Pornic. Espace culturel. Entrée libre dans la limite des places disponibles. Ouverture des portes à 15h30.
- **Du 19 au 23 décembre** de 10h à 12h et de 15h à 17h, **Exposition « Les Villages de Noël »** avec Jan-Max BOURSET. Salle du Conseil municipal. Entrée libre.

Suivez l'actualité communale sur la page Facebook « Préfailles Informations », sur le site internet www.prefailles.fr et sur l'application-mobile « Préfailles » disponible sur App Store et Google Play.

INSTANCES

La Minorité du Conseil municipal n'a pas souhaité s'exprimer dans ce bimestriel n° 43 du Préf'infos.

Conseil municipal : Lundi 12 décembre à 19h, salle du conseil municipal en mairie.
Conseil communautaire : Jeudi 24 novembre à 19h30, à la Communauté d'agglomération à Pornic.
Permanence des conseillers départementaux : Lundi 14 novembre de 9h30 à 10h30 en mairie.

VACANCES SCOLAIRES DE NOËL DU SAMEDI 17 DÉCEMBRE 2022 AU LUNDI 2 JANVIER 2023 INCLUS

Préf'infos

Qui y mouille, y reste...

Bimestriel n°43
Novembre & Décembre 2022

Permanence des élus

Uniquement sur rendez-vous au 02.40.21.60.37

Maire

Claude CAUDAL,
Le lundi de 10h à 12h, et les autres jours, suivant possibilités.

Conseillers délégués

Edith MARTINE, élue à l'Environnement-Urbanisme
Le mardi de 10h à 12h

Serge BODY, élu au Développement économique et travaux communaux
Le lundi de 10h à 12h

Pascalle CRUAUD, élue à l'Action sociale
Le mardi de 9h30 à 12h

Jours d'ouverture

Mairie
Le matin : du lundi au samedi de 9h à 12h
L'après-midi : mardi et vendredi de 14h à 17h
Téléphone : 02.40.21.60.37

Agence postale communale
Le matin : du lundi au samedi de 9h à 12h
Téléphone : 02.40.64.98.07

Directeur de la publication : le Maire, Claude CAUDAL
Rédaction et photos : Service Communication, Pascal LERAY
Impression : Imprimerie Nouvelle Pornic, tél. 02 40 82 01 26
Imprimé sur papier avec des encres végétales.
Tirage : 1300 exemplaires - Dépôt légal : A parution.
IMPRIM'VERT®

Le Mot du Maire

La transition énergétique, c'est maintenant !

Chères Préfaillaises, chers Préfaillais,

Le contexte international, le changement climatique ont des conséquences aujourd'hui et en auront demain sur nos modes de vie.

Les coûts de l'énergie s'envolent pour les particuliers, les entreprises et les collectivités locales. Selon le SYDELA, pour les communes, les coûts de l'énergie pour l'année 2023 sont estimés comme suit :

Electricité :

- Tarif C5 (< 36 KWA) : +41%

- Tarif C4 (> 36 KWA) : +68%

Face à cette évolution, vos élus ont pris la décision suivante :

1) Au quotidien, rappel des bons gestes pour économiser l'électricité en hiver (baisse de la température, réduire la consommation des appareils informatiques, maîtriser l'usage du courrier électronique, etc.),

2) Accélérer l'adaptation des bâtiments communaux aux économies d'énergie et à la production d'énergie (par exemple, la rénovation de l'Espace culturel, la modification des chaudières au fuel de l'école et de la bibliothèque…),

3) Accélérer l'évolution de l'éclairage public :

- par la modification du temps d'allumage (nouveaux horaires d'extinction de 23h à 6h du matin,

- par la rénovation du matériel.

Dans tous les domaines de l'activité communale, il s'agit de concilier économie d'énergie et production d'énergie pour aller vers plus d'autonomie.

Le Maire,
C.CAUDAL

À la Une !

Cérémonies du 11 novembre :
Le programme de la matinée

- 09h15 - Rassemblement place de la Mairie de La Plaine-sur-Mer, défilé jusqu'au cimetière, suivi d'un dépôt de gerbes au monument aux morts.
- 10h15 - Rendez-vous au cimetière de Préfailles, suivi d'un dépôt de gerbes aux monuments aux morts. En présence du Conseil municipal des enfants, Allocutions du Président de l'UNC et du Maire de Préfailles.
- 11h00 - Messe en la chapelle de Préfailles.
- 12h15 - Remise de médailles, salle du Conseil municipal. Vin d'honneur offert par la municipalité préfaillaise.

PRÉFAILLES S'INSCRIT DANS LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Après avoir participé à l'opération nationale « Le Jour de la nuit » le 15 octobre dernier, la municipalité a lancé l'expérimentation d'extinction de l'éclairage public de 23h à 6h.
Outre la diminution des factures énergétiques, les coupures vont avoir un impact direct sur l'environnement par la réduction des nuisances lumineuses pour les riverains, la faune et la flore
Plus d'informations sur le site :
https://geophoto.agirpourlenvironnement.org/le-jour-de-la-nuit/

RÉCUPÉREZ VOS EAUX DE PLUIE

Vous souhaitez installer un récupérateur d'eau ? Pornic agglo Pays de Retz s'engage et vous aide financièrement : une subvention de 40€ pour tout achat d'un récupérateur d'eau de pluie. Pour en bénéficier de cette aide, il faut habiter le territoire et justifier de l'achat d'un récupérateur d'eau depuis le 1er septembre 2022.
Renseignements au 02.51.74.07.16.

Faites des économies d'énergie, participez au "Défi Déclics" !
Changement climatique et augmentation du prix de l'énergie sont au cœur des préoccupations. Une problématique à laquelle l'Agglo souhaite répondre en proposant aux habitants de participer au Défi Energie Déclics. Objectif : réduire sa facture d'énergie et agir ensemble contre le réchauffement climatique. Infos sur :
https://www.pornicagglo.fr/climat-faites-des-economies-denergie-avec-le-defi-declics/
Renseignements au 02.51.74.07.16.

Aquacentre :
Afin de faire face aux enjeux énergétiques, « Pornic agglo Pays de Retz » a décidé de baisser de 1 degré les températures au sein de l'Aquacentre et permettre une économie d'énergie de l'ordre de 7 %!

LOCATIONS

Réservez l'Espace culturel (110 places) ou le Centre nautique (69 places) à la Pointe Saint-Gildas pour vos fêtes de familles, évènements.. Location et informations en mairie au 02.40.21.60.37 ou communication@prefailles.fr.

SOCIAL

Vous aider dans l'utilisation des outils numériques, vous faciliter les démarches en ligne, c'est le rôle du **conseiller numérique***, Monsieur Hugo De Oliveira qui vous reçoit chaque mardi en mairie de 14h à 17h. *(mutualisé avec Pornic Agglo Pays de Retz).
Prendre rendez-vous au 02.40.21.60.37.
Informations :
https://www.pornicagglo.fr/numeriquepourtous/.

Les aidants
Un nouveau site internet recense l'ensemble des dispositifs existants sur le département de Loire-Atlantique en faveur des aidants : solutions de répit, informations sur les droits et congés, sorties, groupes de paroles... N'hésitez pas à le consulter, nous sommes tous potentiellement des aidants : www.aidants44.fr.

La Mission locale du Pays de Retz
Elle accompagne les 16 à 25 ans dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle. Aujourd'hui, en France, un jeune sur quatre vit sous le seuil de pauvreté et doit choisir entre se former, se loger, se nourrir, se soigner, exclus du revenu de solidarité active (RSA). Le Département aide ceux qui se trouvent sans ressources, ni soutien familial : allocation d'un montant de 500 € maximum versée sous conditions. La Mission locale est chargée de traiter les demandes. Si vous êtes en difficulté, faites appel à son aide.
Contact : www.loire-atlantique.fr/revenu-jeunes et www.mlpaysretz.com/.

ENVIRONNEMENT

Semaine Européenne de Réduction des Déchets

Samedi 27 novembre de 10h à 17h, rendez-vous à la salle du Centre Nautique à la Pointe Saint-Gildas.
Après la collecte initiée par l'association Hirondelle, soutenue par la commune de Préfailles, des ateliers vous seront proposés notamment Gratiferia vêtements et jouets, atelier couture recyclage de textile, dégustations salées-sucrées de légumes et fruits « fin de marché » et bien d'autres intervenants à découvrir autour du thème de la gestion de nos déchets.
Venez nombreux !

URBANISME

Dématérialisation des documents
Les demandes d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme, permis d'aménager...) doivent être envoyées en mairie par téléchargement sur le lien suivant : https://cc-pornic.geosphere.fr/guichet-unique.

INFORMATIONS PRATIQUES

Recensement citoyen
Les garçons et les filles domiciliés sur la commune qui ont atteint l'âge **de 16 ans** doivent se faire recenser en mairie, dans les trois mois de leur date anniversaire, munis d'une pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Bureau d'information touristique
Horaires d'ouvertures

mardi, mercredi, vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le jeudi de 9h30 à 12h30, le samedi de 9h à 13h.
Tél. 02.40.21.62.22.

Collecte des déchets
Ordures ménagères (container au couvercle vert ou gris) : ramassage chaque mardi matin.
Emballages (container au couvercle jaune) : enlèvement tous les 15 jours le mardi, semaines paires du calendrier. Renseignements sur la gestion des déchets : Service Environnement de Pornic agglo Pays de Retz au 02.51.74.28.10.

UN NOUVEAU CLUB DE VOILE

« Le Club de voile de Préfailles (CVP) a été créé le 19 septembre 2022. Cette nouvelle association a pour objet de contribuer à promouvoir et à développer le nautisme à la voile à Préfailles :
- en agissant pour réunir tous les « voileux » de Préfailles,
- Etre le représentant auprès de la commune et du gestionnaire du port,
- Organiser des manifestations sportives, festives, ludiques, familiales et intergénérationnelles.
- Communication des adresses mails pour inscription dans le prochain numéro.

Le conseil d'administration du CVP

LA VIE ASSOCIATIVE

« Si on chantait » : La chorale recherche un animateur. Si vous connaissez une personne intéressée, contactez la mairie au 02.40.21.60.37 ou communication@prefailles.fr.

Randonneurs : Un nouveau groupe de marcheurs se retrouve le jeudi matin pour des randonnées sur La Plaine sur Mer et Préfailles. Pour le rejoindre, appelez au 06.32.70.99.47.

« Dansons maintenant » : Marie-Françoise LAURENT POLLET, professeur depuis 10 ans, propose une séance découverte de la Biodanza, le samedi 19 novembre, salle du Centre nautique (voir *le calendrier des animations*). Objectif : favoriser le lâcher-prise, stimuler la joie de vivre et sa propre créativité, renforcer son immunité et son bien-être. Venez vous faire de nouveaux amis !

FOCUS SUR UN WEEK-END DE SEPTEMBRE À PRÉFAILLES

17 et 18 septembre : Journées européennes du patrimoine, régate « Les Sardines en boîte » et Descente en caisses à savon

OBJETS PERDUS ET RETROUVÉS !

Peut-être ont-ils été ramenés en Mairie ?
Renseignements en mairie au 02.40.21.60.37
ou mairie@prefailles.fr.